



# CD MELUN



## Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s Non-gradés

### DU SYNDICALISME CONCRET

## NON AU PROJET DE FERMETURE DU CD MELUN

#### Du syndicalisme concret :

Compte rendu de l'entretien avec les élus de l'opposition, groupe Puces (Pour une communauté d'agglomération écologiste et sociale) de la communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Le bureau local SPS a sollicité un entretien avec le groupe d'opposition PUCES suite à l'article paru le 15/03/2022 dans la République de Seine et Marne sur le déplacement du CD de Melun. Les élus étaient représentés par Bénédicte MONVILLE, Julien GUERIN et Arnaud SAINT-MARTIN ainsi que Fatiha MOTHAY en qualité d'assistante.

Le bureau SPS était représenté par Julien RICART et Romain CHMIELEWSKI. L'entretien s'est déroulé le 21/03/2022 de 16h25 à 17h30 dans les locaux de l'agglomération de Melun Val de Seine afin de présenter le centre de détention de Melun et d'exposer notre point de vue sur la situation.

En préambule, nous avons remercié les élus pour leur réactivité et disponibilité. Les élus nous ont confirmé être contre le déménagement du centre de détention depuis de très nombreuses années (fermeture annulée en 2012 par Madame TAUBIRA). Notre bureau est conscient que la décision de fermeture va se jouer très prochainement et qu'il faut agir de suite.

Nous avons signalé l'incohérence entre l'annonce de la non fermeture de Melun par le ministère d'une part et d'autre part le fait que seul le CD de Melun a eu une réunion d'information sur l'ouverture d'un établissement pénitentiaire sur le site de Crisenoy.

A contrario, le CSL de Melun et le CP Sud Francilien n'ont pas eu de réunion, comme par hasard ? Vos représentants SPS ont souligné l'attachement du personnel au centre de détention de Melun.

Et nous avons insisté sur le fait que l'établissement ne dénote pas dans le paysage. Les arguments que nous avons avancés pour la sauvegarde de notre outil de travail sont axés principalement sur le personnel, les structures et leurs coûts et sur la population pénale :

#### -Établissement AICS :

Le CD est spécialisé dans la gestion et la prise en charge des détenus auteurs d'infractions à caractère sexuel.

Peu d'établissements sont profilés dans cette prise en charge.

Le personnel de surveillance possède un savoir-faire dans la gestion de cette population.

L'unité sanitaire également, a une prise en charge spécifique de ces individus.

Le tribunal d'application des peines effectue un travail de suivi, de contrôle et de réinsertion ayant pour objectif de lutter contre la récidive de ces profils.

D'autre part, nous sommes confrontés à très peu d'agressions, notre détention est relativement calme

Mais l'ensemble de ces compétences seront anéanties. En effet, sur le centre pénitentiaire de Crisenoy, les détenus de la Maison d'arrêt demanderont logiquement leur transfert sur le Centre de Détention de ce CP pour conserver leurs repères et leurs habitudes (UVF, parloirs, amis, etc).

En outre, on retrouvera dans le centre de détention des détenus majoritairement des délinquants de droit commun d'Ile de France

Par conséquent le CD de Crisenoy ne sera plus spécialisé AICS.

-Établissement en bon état avec une structure favorisant une détention apaisée :

La structure n'est pas oppressante pour le personnel et la population pénale contrairement aux nouvelles constructions froides et déshumanisées.

Une petite prison de 300 places qui est à taille humaine avec une ambiance familiale en opposition à l'usine de détenus (700 places théoriques pour la MA avec le risque de cellules doublées du fait de la surpopulation pénale et 300 de CD).

De plus, l'établissement est dans un bon état avec de nombreux travaux entrepris et en cours (PMR, mise à niveau incendie des ateliers, phénix, formation, etc).

-Emplacement :

L'emplacement de notre centre de détention est primordial, car les collègues ont construit leurs vies familiales en fonction de cette situation.

Crisenoy va éloigner le domicile du lieu de travail pour bon nombre.

Par ailleurs, Melun est bien desservi par les transports en commun (bus, train).

Contrairement à Crisenoy où un bus passe le matin malgré le fait que l'équipe de Vogel affirme que ce village est bien desservi et à 20 min de tout (mensonges).

Beaucoup d'agents ont des enfants dans les établissements scolaires de Melun.

Les surveillants seront désavantagés par cette implantation.

La population pénale et leurs familles auront les mêmes désavantages.

-Travail pénal :

Le travail pénal a une part importante dans la tranquillité de notre détention, en effet il y a environ 180 travailleurs dans notre structure (atelier, aaxis, SG, etc) : un gage de réinsertion.

Cet atout sera sûrement perdu avec le déménagement car les nouvelles structures ont des ateliers sous-dimensionnés et sous-exploités.

De fait, la récidive est menaçante.

-Budget :

Le budget du CD de Melun est inférieur par rapport au budget d'un CP en gestion public privé.

Madame Monville nous a expliqué que le budget est divisé en lignes :

Melun a une ligne budgétaire de fonctionnement importante en rapport avec la capacité d'accueil, mais elle a une ligne d'investissement minime.

Le partenariat public privé démontre l'inverse avec un fonctionnement minime et un investissement très important (construction remboursée plusieurs fois).

Malheureusement, les politiques favorisent les économies sur le fonctionnement et ils perdent les citoyens dans la gestion des lignes budgétaires.

-Non-sens écologique, tranquillité du village :

Le CP doit être construit sur des terres agricoles. Le groupe PUCES nous informe que la majorité de Melun affirme le contraire sous prétexte que l'endroit est classé ZAC mais les terres sont bien exploitées.

Le village est desservi par peu de transport en commun malgré les promesses de Vogel d'en créer.

Le village va perdre en tranquillité, sécurité et gagner en nuisances.

-Création d'un SAS :

Dans le cadre de l'ouverture d'une MA sur l'agglomération de Melun, le SPS a proposé la restructuration du CD en Structure d'accompagnement à la sortie (S.A.S).

En effet, l'établissement possède toutes les conditions pour cette transformation.

Les élus (groupe PUCES) nous ont apporté les informations et arguments suivants :

-Mensonge numéro 1 de la majorité de Melun :

Sur les inondations de 2016, l'équipe de Monsieur Vogel a affirmé lors d'un conseil d'agglomération que le CD avait évacué.

De plus, l'intégrité physique des personnels et des détenus ne serait pas assurée.

Bien évidemment, vos représentants ont rétabli la vérité. Le centre de détention n'a jamais été évacué et la population n'était pas menacée par cette montée des eaux.

Seule une chaufferie a failli subir une avarie (4cm de marge).

Mais depuis, cette chaufferie est équipée de 2 motopompes haut débit.

-Mensonge numéro 2 de la majorité de Melun :

Le camp adverse explique que la structure est en ruine.

Le SPS a décrit les bâtiments comme ancien avec un ravalement de façade nécessaire mais en aucun cas en ruine.

Nous avons relevé qu'une remise aux normes de l'électricité est indispensable ainsi que la reprise des cellules.

-Mensonge numéro 3 de la majorité de Melun :

L'emplacement de notre outil de travail sera réhabilité en espace pour les citoyens (jeunes, parc, etc).

Le groupe PUCES est convaincu qu'une opération immobilière verra le jour, avec la construction d'immeubles.

Nos interlocuteurs militent sur le fait qu'une prison n'est pas une tâche dans un centre-ville, d'autant plus que notre CD est discret.

Les élus d'opposition vont mener les actions suivantes avec notre aide et celle des volontaires :

-une lettre au Préfet et au Ministre de la Justice va être rédigée, elle reprendra l'ensemble des éléments cités ci-dessus.

-une pétition contre le déplacement du CD va être lancée sur l'agglomération Melun Val de Seine.

-Une réunion publique va être organisée prochainement.

**Le bureau local SPS appelle à une intersyndical sur ce sujet précis.**

**Le bureau local SPS invite toute personne voulant se rallier à cette cause**

**Vos représentants reviendront vers vous suite à un entretien avec le maire de Crisenoy**

**Bureau SPS MELUN**

**LE SPS, LE SEUL SYNDICAT 100% SURVEILLANT(E)S ET 100% INDÉPENDANT !**

Melun, le 18 février 2022

Pour le bureau local

